



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Conseil Municipal du lundi 7 septembre 2026 à 20h00
Salle du Conseil de la Mairie de TRAENHEIM

Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : dans un délai d'une semaine à compter de l'examen des délibérations par le Conseil Municipal, la liste de ces délibérations est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.

N°	Objet de la délibération	Décision
1	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	Approuvée
2	APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 ^{er} JUIN 2026	Approuvée
3	En vertu de l'article L. 2122-23 du CGCT : "Le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal » de ces décisions.	Sans vote
4	PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC	Approuvée
5	CONVENTION DE MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EMISSION DE LA FACTURATION PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOI	Approuvée
6	DECISION MODIFICATIVE N°1	Approuvée
7	AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UN BAIL A FERME PORTANT SUR UNE PARCELLE COMMUNALE	Approuvée
8	DESIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR LES ARRETES D'URBANISME – DOSSIER DEPOSE PAR LE MAIRE	Approuvée
9	PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR) ALSACE	Approuvée

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du Conseil Municipal du 7 septembre 2026.

Jean-Yves STOLLESTEINER
Le Maire

Document publié le : 10 SEP. 2026

